



Daniel LAMPART  
Union syndicale suisse  
Monbijoustrasse 61  
3007 Berne

Notre réf. 2924-CoT

re7429

Genève, le 21-05-2014

proposition des Unions syndicales latines à l'assemblée de délégué-e-s de l'USS du 23 mai 2014  
**Madame EGALITE, procureure fédérale en matière d'égalité des droits et salaires entre femmes et hommes**

Cher Daniel, chères et chers collègues,

Je fais suite à l'invitation de proposer à l'assemblée de délégué-e-s la suggestion que j'avais émise lors du Comité USS du 14 mai, en remettant en annexe son libellé définitif après la fin du délai de consultation à son sujet - laquelle fut lancée le même jour auprès des Unions syndicales cantonales latines.

L'ordre du jour du 23 mai 2014 mentionne à son chiffre :

5. «Mesures contre l'inégalité salariale entre femmes et hommes» (annexe 3 - sera envoyée ultérieurement)

Ces mesures revendiquent une autorité nationale (fédérale serait un mot plus approprié) dotée de compétences globales, du même type que la Commission de la concurrence.

Vu l'extrême lenteur de l'amélioration de l'égalité en droits et salaires entre femmes et hommes, **la proposition additionnelle** - qui n'invalide d'aucune manière les moyens et objectifs mentionnés par l'Annexe 3 - veut instaurer une Madame EGALITE ayant les pleins pouvoirs de faire avancer les choses.

Notre proposition veut doter les femmes du pays d'une structure extraordinaire et d'une puissance jusque là inconnue dans nos Institutions: elle bénéficiera de toutes les prérogatives d'une greffière

huissière de justice

médiatrice

juge

procureure du Ministère public

Aux oppositions misogynes, aux bloqueurs de progrès, aux lenteur bureaucratiques, revendiquons et imposons un **pouvoir d'exception** pour qu'enfin la volonté du peuple souverain soit respectée !

Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS,  
3e représentant de la Conférence des Unions  
syndicales cantonales auprès du Comité USS

proposition additionnelle (à l'Annexe 3 – CW)

aux «Mesures contre l'inégalité salariale entre femmes et hommes»

## **Madame EGALITE, procureure fédérale en matière d'égalité des droits et salaires entre femmes et hommes**

est nommée par la Chambre des Etats sur proposition du Conseil National, elle dirige le Service de l'égalité et de l'inspectorat fédéral contre la discrimination entre femmes et hommes; elle dispose d'une équipe de 4 personnes de langue maternelle française, 2 de langue italienne ou romanche, 6 de langue allemande.

### COMPETENCES

Madame EGALITE

1. reçoit les dénonciations de non-respect en matière d'égalité des droits et salaires entre femmes et hommes (greffière);
2. procède aux investigations requises pour vérifier l'application des articles constitutionnels et des lois concernant ce domaine au sein de toutes les entreprises ou lieux de travail (huissière de justice), en obtenant de leurs responsables légaux toutes les données générales nécessaires et particulières à chaque homme ou femme y déployant une activité rémunérée, bénévole ou à titre gracieux ;
3. propose sa médiation ou suggère l'adoption de mesures correctives avec un délai de réalisation impératif (médiatrice);
4. lorsque son office reste sans effet, elle prend une décision en référé (juge) et instruit la plainte en qualité de procureure du Ministère public devant les tribunaux compétents.

### RESPONSABILITES

Madame EGALITE peut déléguer ses compétences à

- a) des personnes de confiance de son choix, assermentées et tenues au secret à l'égard de tiers mais non de la Justice;
- b) des institutions locales que les cantons ou partenaires sociaux placeront sous ses ordres.

Madame EGALITE constitue un **réseau** de contacts qui favoriseront sa mission, soit les personnes souhaitant connaître le suivi des causes dont son Service sera saisi et celles qui lui auront dénoncé des cas de non respect en matière d'égalité.

Madame EGALITE rédige un **rapport** sur ses activités à destination du public le 36e mois de son mandat de 4 ans, celui-ci étant renouvelable tacitement sans décision contraire du Conseil National 6 mois avant son terme.